

Joseph Gaudin
"Taude"
53290 GREZ en BOUERE

Greze en Bouère, le 6 juillet 2015

(LETTRE OUVERTE)

Objet : Votre courrier du 16 janvier 2012 adressé à la DDCSPP de la Mayenne
V/Réf. : J 11.0070/HD

Messieurs Durand et Perrot,

A l'audience des référés de la semaine dernière au TGI de Laval, l'avocat de la société APROCHIM, Maître FLECHEUX a présenté comme pièce n° 2 votre courrier ci-dessus référencé.

Vous avez constaté que le ratio PCB indicateurs/PCB Dioxine Like du lait de mes chèvres était 2 fois moindre que celui des trois fermes laitières bovines comparées.

Excellent constat que je n'avais pu faire moi-même n'ayant pas les résultats des autres fermes.

Vous en avez tiré la conclusion suivante : « *Le rapport entre les différentes familles de PCB montre que les résultats obtenus chez M. GAUDIN ne portent pas la même signature que les trois autres exploitations étudiées.*

Cela renforce donc l'hypothèse d'autres contributeurs aux contaminations des exploitations voisines de l'usine AROCHIM. »

Essayer de faire croire que mon cheptel est victime d'une autre pollution, c'est bien (pour APROCHIM). Le démontrer c'est mieux.

A la lecture des graphiques joints à ce courrier, vous pourrez constater qu'en matière d'aliments ingérés, le ratio que vous avez évoqué est le même, qu'il s'agisse des vaches de Monsieur et Madame JOUIN à Malabry, ou qu'il s'agisse de mes chèvres à Taude. Preuve s'il en était besoin de l'existence d'une source de pollution unique.

Ainsi donc, de deux choses l'une. Ou bien vous n'avez pas comparé les analyses des aliments ingérés et dans ce cas vous êtes des experts de pacotille. Ou alors, vous l'avez fait, et dans ce cas, vous vous comportez en conséquence comme de véritables escrocs.

L'explication à cette division par deux du ratio évoqué s'explique tout simplement par un métabolisme de la chèvre complètement différent de celui de la vache. Comment s'en étonner, lorsque l'on sait que la chèvre mange 5% de son poids vif en matière sèche par jour, alors que la vache n'en mange que 3%. Ce qui permet d'ailleurs à la première de pouvoir produire son propre poids en lait en dix jours. Métabolisme complètement différent, que Maître FLECHEUX et le Président du TGI de Laval ont appris mercredi 1^{er} juillet, lors de l'audience évoquée ci-dessus.

Vouloir comparer une chèvre à une vache est aussi stupide que de vouloir comparer des experts à des singes, sous prétexte que tous marchent, mangent des fruits et légumes, et ont la même difficulté à apprécier la portée et les conséquences de leurs actes.

Vous souhaitant une bonne réception de la présente, je vous prie d'agréer, Messieurs Durand et Perrot, les basses considérations d'un modeste cul-terreux.

Joseph Gaudin

CPA

A l'attention de Messieurs Durand et Perrot

112 Bis, rue Cardinet

75017 PARIS

Copie pour information :

- **APROCHIM**
- **DDCSPP de la Mayenne (Madame A.L. GRUNWALD et Monsieur P. GIRAUD)**
- **Maître Xavier FLECHEUX**
- **Président du TGI de Laval**
- **Préfet de la Mayenne (Monsieur P. VIGNES)**
- **Sous Préfète de Château Gontier (Madame E. FRESNAYE)**
- **Maire de GREZ en BOUERE (Monsieur J.F. LASSALLE)**